

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mai 2014

Palais Lumière, Evian

1. Accueil

Le Président, Laurent Golay, ouvre la séance à 10h30 et souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée.

Ses remerciements s'adressent spécialement aux personnes qui ont organisé la journée à Evian.

Il cite la liste des personnes excusées.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 24 avril 2013, à Avenches

Le procès-verbal de l'année 2013 est lu par Sylvie Costa Paillet, secrétaire de la svb-a. L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

3. Le rapport du Président

Le Président remercie le Comité qui s'est réuni 6 fois cette année-là, sans compter nombre de réunions interpersonnelles. Il souligne le gros travail de ses membres, tous bénévoles.

Les actions du Comité, en conformité avec les statuts de la société, sont présentées en trois volets :

A. Les soutiens

En 2013, le plafond de CHF 10.000.- alloués aux dépenses de mécénat a été respecté.

Les demandes de subventionnement ont peut-être été moins nombreuses que l'année précédente, mais il semble que la svb-a est de plus en plus connue auprès des artistes, des éditeurs et des associations ; ce qui souligne la grande diversité des activités culturelles du canton.

Le Président met un point d'honneur à informer régulièrement les membres de la svb-a du choix des dossiers acceptés, par courrier ou par le site internet.

B. Le Prix des arts visuels

Lors de sa quatrième édition (2013), le prix a récompensé le gymnase de Provence et Mlle Lison Christie pour son projet « Lausanne en valise ».

C. Les visites et les voyages

Les activités du programme annuel rencontrent de plus en plus de succès, en témoignent, entre autres exemples : le voyage au Portugal, la visite de l'exposition *Raisons et sentiments* au Musée cantonal des beaux-arts, la journée de visite de la ville de Sion ou le taux de participation aux AG.

Laurent Golay remercie ses collègues du Comité pour leur investissement, appuyé par les applaudissements de l'Assemblée.

4. Le rapport du trésorier sur les états financiers de la société en 2013

Le trésorier Cédric Ottet remercie les vérificateurs des comptes, M. Ernest Steinhauer et M. John Thum, pour leur bon travail et leur disponibilité.

I. Concernant le Fonds Butticaz

L'exercice a été marqué par des produits financiers en diminution à CHF 24'973.48, vu la baisse des taux d'intérêts et la modification de la structure des placements.

Les soutiens financiers ont été en légère augmentation de CHF 14'000.-, répartis sur 7 projets. Le résultat final débouche sur une perte de CHF 12'328.84 ; ce qui ramène le capital du fonds Butticaz à CHF 856'468.58.

II. Concernant la comptabilité générale de la SVBA

L'exercice 2013 est dans la ligne des précédents. Les recettes sont en légère baisse, soit à CHF 17'310.95, pour des charges se montant à CHF 11'802.70. Le bénéfice final est de CHF 5'508.25 ; ce qui porte le capital de la société à CHF 126'081.60. L'exercice est bénéficiaire.

La présentation de l'état financier de la société permet d'apporter des précisions aux questions posées par la suite :

- la BCV achète des actions dans la monnaie de certains pays étrangers pour éviter les fluctuations du taux de change. Certains comptes apparaissent ainsi comptabilisés en devises étrangères.
- Le franc symbolique sous la rubrique « bilan sculptures-tableau » indique la présence de la collection d'oeuvres de la svb-a, conformément à l'article 31 des statuts.

Laurent Golay souligne qu'un effort financier a été doublement apporté cette dernière année. D'abord par les soutiens de mécénat ; ensuite par une prise en charge des frais plus importante lors des activités culturelles des membres. Ainsi, dès fin 2013, les montants des visites commentées aux expositions est à charge de la svb-a ; ce qui représente une dépense annuelle de CHF 3000 environ.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Au nom de l'équipe des vérificateurs des comptes, M. John Thum déclare que les pertes et profits et les bilans concordent avec la comptabilité, qui est tenue avec exactitude et clarté.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Si M. Thum est d'accord de continuer son mandat de vérificateur pour l'exercice suivant, M. Ernest Steinhauer demande à être déchargé de sa fonction. Mme Olivia Thélin se propose généreusement pour le remplacer en 2014 et est vivement applaudie.

Laurent Golay les remercie chaleureusement et exprime sa gratitude au trésorier.

6. Renouveau du Comité

Deux personnes du Comité sont soumises à réélection: Anne Murray-Robertson et Laurent Golay, tous deux entrés au Comité en 2006, lors de l'AG de Prangins. Ils sont réélus à l'unanimité pour un 3^e mandat. Anne Murray-Robertson devient vice-présidente.

Sabine Panchaud quitte le Comité de la svb-a, à regret. Un grand bouquet de fleurs lui est offert, ainsi que la plus chaleureuse des gratitudes.

7. Divers et propositions individuelles

- Mme Edith Carey fait part de trois remarques.
Elle relève d'abord la qualité des voyages et des excursions de la svb-a, malgré la relative cherté qu'ils représentent. En baisser les coûts pourrait mettre en péril leur bon niveau.
D'autre part, elle avance l'idée d'augmenter les dons pécuniers aux artistes, lorsque les années sont financièrement bonnes.
Enfin, elle aborde la fidélisation des membres à la société, se rappelant que la Société suisse des beaux-arts se proposait de concocter des offres spéciales pour les nouveaux inscrits et les membres les plus fidèles.

- Le Président Laurent Golay informe que la Société suisse des beaux-arts avait aussi proposé à tous ses membres l'idée d'une gratuité d'entrée dans les institutions et les musées affiliés, mais ces derniers l'ont refusée.
Il rappelle encore que la svb-a a contribué à un autre effort en 2013, en dédoublant le prix des arts visuels de CHF 500.- et honorant ainsi les deux filières scolaires actuelles, celle de baccalauréat et celle de culture générale.
Dans cette même optique, Anne Murray-Robertson propose que la cotisation de la svb-a soit offerte pendant 1 an aux lauréats des deux Prix, afin de fidéliser le jeune public.

L'Assemblée générale se clôt à midi. Elle est suivie d'un repas pris en commun. L'après-midi est consacrée à la visite de l'exposition sur le collectionneur Joseph Vitta, qui se tient au Palais Lumière.